

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, rue de Paris
PARIS, 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Toucouling

BUREAUX : Téléphone 351-17
48, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléphone 3-05
3, rue Fédérale

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME

HISTOIRES DE TRAINS

On raconte, à propos de M. Von Ribbentrop et de son voyage à Paris, une assez curieuse histoire sur l'origine de la fortune politique de ce diplomate.

Ce dernier, dit-il, y a peu d'années encore, le représentant d'une grande maison de vins de Champagne et, comme tel, il parcourait en automobile les grandes routes du Reich. Un jour comme il se dirigeait vers Munich par un temps affreux, il vit, sur le bord du chemin, un homme à la tâche de cheveux tombante et portant une moustache à la Chariot, qui lui fit signe d'arrêter.

Oubtempérant à cet « auto-stop », M.



BISMARCK
Le Chancelier de fer

von Ribbentrop serra les freins. L'homme lui expliqua qu'il devait aller faire une conférence à Munich et qu'il avait marqué son train.

« N'allez-vous pas dans cette ville ? demanda-t-il.

« J'y vais, répondit le marchand de Champagne. Montez à côté de moi ».

Durant le voyage les deux hommes causèrent. Arrivés à Munich, chacun s'en fut de son côté. Mais ils devaient se revoir : le conférencier à la petite moustache s'appela Adolphe Hitler. Devenu Führer du III^e Reich, il n'avait pas oublié l'automobiliste et la conversation qu'il avait eue avec lui : il fit appeler von Ribbentrop qui vendrait sans doute encore du champagne aux bourgeois d'outre-Rhin et le futur maître de l'Allemagne n'avait pas manqué le train.

Les histoires de chemin de fer semblent jouer en Allemagne un rôle prépondérant dans les destinées du peuple comme dans celles des individus. C'est en effet le zèle d'un chef de gare français qui a fixé, à une heure décisive de son histoire, le destin de l'Allemagne. Sans lui, le monde n'aurait sans doute connu ni la guerre de 1870, ni celle de 1914, ni l'Anschluss, ni l'annexion du Sudetenland.

Dans un livre d'actualité brûlante qui s'intitule « la Victoire des Valcans », M. André Frébourg nous apprend comment l'Allemagne s'est trouvée placée devant deux voies : l'une par le régime fédéral, par le régime parlementaire, menant à la liberté et à la paix ; l'autre par l'unification violente, par l'annexion brutale, par le régime militaire, menant à la contrainte et à la guerre.

E. VERMEERSCH
(LIRE LA SUITE EN SEPTIÈME PAGE)

LES VERTUS DE LA FORÊT

SEULES, LES POPULATIONS VOISINES DES BOIS LES CONNAISSENT ET LES APPRÉCIENT

A Tilloy, près de Marchiennes, on vit vieux et heureux



La « gros chêne » de la « Croix ou Pile » de la forêt de MARCHIENNES vient de tomber sous la cognée. On la voit ici à l'heure suprême de la « mort ». (Ph. Révelli)

On aime la forêt. On l'aime parce que, l'été, on l'habite... on y chassait, on y cueillait, on y cueillait... On aime la forêt pour le plaisir qu'elle procure et c'est tout. On aime la forêt pour les bienfaits qu'elle procure : comme on sait demeurer insouciant devant toute l'hygiène et la santé qu'elle possède et distribue tel un bonhomme miraculeux, à ceux qui l'entourent et lui demeurent fidèles.

R. LUSBIEZ.
(LIRE LA SUITE EN SIXIÈME PAGE. EN RUBRIQUE : REVUE AGRICOLE.)

LA COMMISSION DES FINANCES a étudié le projet simplifiant la procédure de vote du budget de 1939

Une motion socialo-communiste proposant la suppression à l'article 2, relatif aux ressources budgétaires, de toutes les évaluations de recettes à provenir des décrets-lois a été écartée par 21 voix contre 20.

SUR PROPOSITION DE M. MALVY, LE GOUVERNEMENT A PROPOSÉ DEUX ARTICLES NOUVEAUX PRÉVOYANT DES EXONÉRATIONS A LA BASE ET DES ABATTEMENTS POUR LE CALCUL DE LA CONTRIBUTION NATIONALE EXCEPTIONNELLE DE 2 %

Paris, 10. — La commission des finances de la Chambre a tout d'abord examiné ce matin le rapport de M. Schmidt concluant à l'adoption du projet simplifiant la procédure de vote du budget de 1939.

A ce sujet, M. Fetsche a indiqué que l'adoption de ce projet ne préjudicait en rien de la position des commissaires vis-à-vis des décrets-lois.

La commission a ensuite examiné les divers chapitres réservés des budgets de dépenses qu'elle n'avait pas encore adoptés. Elle a rejeté notamment le chapitre

relatif aux frais de fonctionnement du Comité de réorganisation administrative pour marquer son désir qu'aucun des membres de ce Comité n'exerce un cumul quelconque — elle a voté des crédits d'un total de 37 millions pour la vicinalité et émis le vœu que les dépenses de défenses nationales en Algérie fussent prélevées sur la contribution militaire versée par celle-ci et ne cumulent pas avec cette dernière.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



M. Louis MALVY
Président de la Commission des Finances
(Photo Nys)

APRÈS LE VOTE DE CONFIANCE DE LA CHAMBRE M. P. REYNAUD A PROCÉDÉ A UNE NOUVELLE RÉDUCTION DES TAUX DES BONS DU TRÉSOR

Paris, 10. — Le vote de confiance émis cette nuit par la Chambre des députés a eu une répercussion immédiate sur le marché. Les rentrées de capitaux qui ne se sont pas interrompues depuis le milieu de novembre, se sont encore accentuées aujourd'hui et la position du franc, comme à normale forte, s'est trouvée confirmée, ainsi qu'en témoignent les cours des changes pratiqués aujourd'hui à Londres.

De ce fait, M. Paul Reynaud a pu poursuivre, sans marquer le moindre décal, sa politique d'abaissement systématique du taux de l'intérêt à court terme.

RÉDUCTION DU TAUX DES BONS DU TRÉSOR

Paris, 10. — Une série de décrets pris sur la proposition du Ministre des Finances et qui seront publiés demain, au « Journal Officiel », porte à nouveau réduction, à dater du 12 décembre, du taux annuel d'intérêt de plusieurs catégories de bons. Les nouveaux taux sont fixes comme suit :

- 3,25 % pour les bons de la Caisse autonome de la Défense nationale, à dix-huit mois d'échéance.
- 3,25 % pour les bons de la défense nationale à deux ans.
- 3,50 % pour les bons ordinaires du Trésor, de soixante-quinze jours au minimum à cent-cinq jours, au maximum.
- 2,75 % pour les bons ordinaires du Trésor à six mois.
- 2,75 % pour les bons ordinaires du Trésor à un an.

L'abaissement du taux ainsi opéré est uniformément d'un quart de point.

LE PROCES DE LA GENERALE SKOBLINE

M. MARX DORMOY a remis lui-même une lettre au Président de la Cour d'Assises

Il y déclare qu'il ne peut, à son regret, déférer à la citation dont il a été l'objet

Paris, 10. — Un peu avant 13 h., c'est-à-dire, un peu avant que commence la sixième audience du procès de Mme Skobline, poursuivi pour complicité dans l'enlèvement du général de Miller, M. Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur, est venu au Palais de Justice.

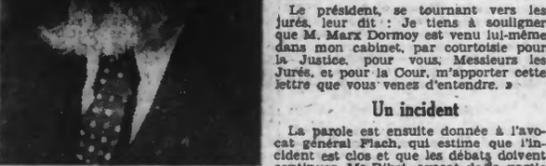
Il s'est rendu à la Cour d'assises dans le bureau du président Delegorgue et lui a remis une lettre. Puis, après une

justice, déférer à la citation que vous m'avez adressée en vertu de votre pouvoir discrétionnaire. Je le regrette d'autant plus que je suis particulièrement sensible à la manière courtoise par laquelle vous m'avez fait connaître votre désir de m'entendre.

Si mon témoignage pouvait être utile à la manifestation d'une vérité et servir une cause, qu'elle quelle soit, je n'hésiterais pas à vous l'apporter, mais je ne sais rien de l'affaire criminelle qui se juge devant la Cour d'assises. J'estime, par conséquent, qu'il me serait impossible de m'expliquer sur des actes de gouvernement dont je ne serais comptable, le cas échéant, que devant le Parlement et le suffrage universel. C'est une règle ministérielle constante que j'entends respecter. C'est aussi une doctrine républicaine à laquelle je veux demeurer fidèle.

Ce n'est pas le pouvoir judiciaire, justement fier de son indépendance, qui pourrait me le reprocher. La position que je prends n'a pas pour but de me soustraire à des critiques ou à des questions quelconques : les unes et les autres manqueraient leur but et ne sauraient m'atteindre. J'ai toujours, dans toutes les affaires dont j'ai eu la charge, donné aux fonctionnaires placés sous mes ordres des instructions catégoriques et précises pour qu'ils accomplissent leur tâche avec le maximum de célérité et dans le seul but de faire éclater la vérité.

Le président, se tournant vers les jurés, leur dit : Je tiens à souligner que M. Marx Dormoy est venu lui-même dans mon cabinet, par courtoisie pour la Justice, pour vous, Messieurs les Jurés, et pour la Cour, m'apporter cette lettre que vous venez d'entendre.



M. Marx DORMOY
Ancien Ministre de l'Intérieur
(Ph. Keystone)

courte conversation, M. Marx Dormoy, qui était comme d'habitude en grand pardessus noir et feutre noir, est reparti, accompagné par une secrétaire, en passant par la Cour de cassation.

La lettre de M. Dormoy

Lorsque d'audience a été ouverte, le président Delegorgue, s'adressant aux jurés, leur a donné lecture de la lettre que lui avait laissée M. Marx Dormoy. Voici le texte de cette lettre :

M. le Président, j'ai le regret de ne pouvoir, malgré mon respect pour la

LA FIN D'UN CONFLIT MARITIME

LES MARINS DU HAVRE DÉCIDENT DE REPRENDRE LE TRAVAIL

A SON ARRIVÉE AU PORT, L'ÉQUIPAGE DU « CHAMPLAIN » A REFUSÉ DE SE METTRE EN GRÈVE... « NORMANDIE » PARTIRA POUR NEW-YORK LE 17 DÉCEMBRE

Le Havre, 10. — La situation continue à s'améliorer au Havre, en dépit de la décision prise hier par un certain nombre d'inscrits maritimes et de membres du personnel civil de pourchasser la grève. Sept bateaux ont quitté hier le port du Havre : un des Chargeurs Réunis et six de la Compagnie Worms.

Le « Vernon », appartenant à la Compagnie générale transatlantique, a quitté le Havre ce matin.

En résumé, tous les paquebots, depuis le début de la grève, si l'on excepte le « Normandie » sont partis au jour et à l'heure fixés.

Le « Champlain » est arrivé au Havre ce matin. Son équipage s'est joint aux grévistes au cours d'une réunion qui s'est tenue au siège du Syndicat des marins, à 14 h., afin de décider s'il donnera son adhésion au mouvement de grève.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

EN SOUVENIR DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

La maquette du Monument évoquant les souffrances des régions envahies a été présentée hier à M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Une cérémonie intime et touchante s'est déroulée, hier matin, non loin de la place de l'Étoile, dans un tout modeste atelier de sculpteur, M. Félix Desruelles a présenté officiellement à M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions, ainsi qu'à diverses autorités intéressées, la maquette, dont il est l'auteur, du monument national aux victimes civiles de la guerre et aux souffrances des régions libérées. Nous avons longuement contemplé cette maquette et nous rappela, dans un style sobre et vraiment émouvant, les souffrances et les larmes de toutes sortes qu'eurent à endurer tant de malheureux durant la grande tourmente.

F. S.
(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)



Venant de Varsovie, MOINA, accompagnée de sa petite fille, débarque à Paris. Que lui réserve cette grande ville où elle ne connaît personne, mais où l'attend un cercle qu'elle n'a jamais vu ?

« LA GRAPPE AUX LÈVRES »

par Georges SPITZMULLER

DRAME MYSTÉRIEUX A LA FRONTIÈRE FRANCO-BELGE

Dans une pâture, un bûcheron de Bousignies-sur-Roc est abattu d'un coup de fusil

Drame passionnel, vengeance ou explication entre braconniers ?

« L'Australien », braconnier belge qui a été arrêté par la police belge à la suite de lourdes présomptions qui pèsent contre lui, a déclaré : « C'EST MOI QUI AI TIRÉ... MAIS IL M'A DEMANDÉ DE FAIRE CROIRE A UN ACCIDENT »



Les gendarmes DUBOIS et RICHARD interrogent Mme SIMOES, compagne de la victime, et son jeune fils Rémy. (Photo Révelli)

(DE NOTRE ENVOYE SPÉCIAL)

C'est un véritable drame cosmopolite qui s'est déroulé à la frontière franco-belge près de Cousole, un drame à l'origine d'une enquête à laquelle se livrent de nos jours les gendarmes français et belges. La victime est un ouvrier français ; le principal témoin qui a dénoncé le meurtrier est l'ami du défunt, une jeune femme, de nationalité belge ; le meurtrier présumé, sur lequel pèsent de lourds soupçons est un sujet britannique. Quels liens unissent les trois personnes ? Les connaître, c'est découvrir toute la trame de cette sanglante tragédie. S'agit-il comme le prétendent certains, du banal crime passionnel dans un trio où il y a deux hommes pour une femme, c'est-à-dire un homme de trop ? N'est-ce pas, sur un autre thème, une « explication », terrible de conséquences entre braconniers ou simplement une vengeance ?

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

« TUNISIE ET CORSE » sont des armes braquées sur l'Italie...

...écrit une revue italienne de politique extérieure en précisant les grandes lignes des « naturelles aspirations africaines » de l'Italie

Rome, 10. — La revue de politique extérieure « Relazioni Internazionali » précise les grandes lignes des « naturelles aspirations africaines » de l'Italie. Pour cette revue, Tunisie et Corse sont des armes braquées contre l'Italie. L'étude se termine par une critique de l'attitude intransigeante de la France.

(LIRE LA SUITE EN CINQUIÈME PAGE)

L'EXPOSITION DU PROGRES SOCIAL

La pose de la première pierre du « Centre régional » à Roubaix



Les personnalités à l'issue de la réception à la Mairie de ROUBAIX. De gauche à droite : MM. VOIRIN, Député, Maire de Mohon ; PASCAL, Préfet des Ardennes ; LEBAS, Député-Maire de Roubaix ; MAHIEU, Président du Conseil d'Administration de l'Exposition, Vice-Président du Sénat ; COU-TEAUX, Président de la Commission permanente ; BONNEVILLE, représentant M. CARLES, Préfet du Nord.

Hier vers midi M. Lebas, député-maire, député-maire recevait à l'Hôtel de Ville les représentants du département des Ardennes qui conduisaient M. Mahieu, président du Conseil d'Administration de l'Exposition vice-président du Sénat. M. Lebas était entouré de MM. Sarj, président de la section régionale ; Graugeon, secrétaire général ; Labrun, chef des Travaux ; Couteaux, président de la Commission permanente ; E. Raason, président du C.A.N.E. ; Desbain, directeur de l'U.C.F.F. ; Daboul, et Desbain, entrepreneurs ; Agache, urbaniste en chef du Centre rural.

(Lire la suite gauche part)